

# Conditions générales de vente Neaclub Chemins

## Conditions d'admissions

Toute fiche d'inscription ou réclamation doit être adressée à :

Neaclub Service réservations - BP 223 - 74320 SEVRIER

Tél : 04.50.52.61.51 - Fax : 04.50.52.49.88

Email: reservation@neaclub.com

La réception de la fiche d'inscription ne constitue pas un accord de notre part.

## Adhésion à l'Association

Pour séjourner dans nos villages de vacances, il faut être ou devenir adhérent de l'Association Chemins (Association loi 1901), donc acquitter une cotisation : 12 €/personne, 16 € pour un couple ou 25 € par famille. **Cette adhésion qui couvre une année de fonctionnement du 01/12/2018 au 30/11/2019) ne peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.**

Si vous souhaitez participer à l'Assemblée Générale Annuelle de l'association, merci de le préciser auprès de la réception des villages-club (formulaire à remplir). Vous serez alors convoqués par mail entre 1 mois et 15 jours avant les instances.

## Nos tarifs

Ils sont publiés sous réserve d'erreur d'impression ou d'omission. Les prix des prestations de cette commande (ou devis ou facture) ont été déterminés en fonction des conditions économiques en vigueur. Ces derniers peuvent également être révisés même après confirmation en cas de variations ou d'imposition de redevances et de taxes afférentes aux prestations incluses dans la commande (ou devis ou facture). Dans ce cas, l'Association se réserve le droit de répercuter ces incidences de prix et modifier le montant global de ladite commande (ou devis ou facture).

Nos tarifs incluent, pour 8 jours/7 nuits ou au prorata pour des durées différentes : les lits faits à l'arrivée, les serviettes de toilette, le ménage de fin de séjour.

- Les animations proposées au programme du village-club (uniquement en périodes de vacances scolaires).
- Les clubs enfants (uniquement aux dates d'ouverture des clubs).
- L'accès aux divers équipements de loisir (salle fitness, sauna, salon cinéma, bibliothèque...)
- L'accès à la piscine et au hammam (village-club La Pulka Galibier et les Lavandes Drôme Provençale).
- En pension complète (vin inclus): 7 dîners, 7 déjeuners et 7 petits déjeuners.
- En demi-pension (vin inclus): 7 déjeuners ou dîners et 7 petits déjeuners.
- La taxe de séjour (village-club La Pulka Galibier).

## Nos tarifs ne comprennent pas

- La taxe de séjour (0,80 € par jour et par personne de plus de 18 ans à La Lauza Thabor et 0,65 € par jour et par personne de plus de 18 ans aux Lavandes Drôme Provençale, 0,80 € par jour et par personne de plus de 18 ans à la Pulka Galibier du 01/07 au 31/08).
- L'accès au jacuzzi et au spa de nage (village-club La Lauza Thabor).
- La cotisation à l'association.
- Les dépenses personnelles.
- La garantie annulation / interruption de séjour. Celle-ci doit être souscrite à la réservation. A défaut de contracter cette garantie, nos conditions d'annulation ou d'interruption de séjour, quelle qu'en soit la raison, s'appliqueront ainsi : en cas d'annulation de votre séjour, le montant des sommes retenues dépendra de la date d'annulation (le cachet de la poste faisant foi).
- Plus de 60 jours avant le début du séjour, nous conservons l'adhésion.

• Entre 60 et 30 jours avant le début du séjour, nous conservons les arrhes.

• Entre 29 et 15 jours avant le début du séjour, nous conservons 70% du coût du séjour.

• Entre 14 et 8 jours avant le début du séjour, nous conservons 85% du coût du séjour.

• Moins de 8 jours, avant le début du séjour, nous conservons le montant total du séjour.

Aucun remboursement n'est consenti pour une arrivée tardive, un départ anticipé ou des absences en cours de séjour.

## Durée de séjour

Lors des périodes de grande affluence, une durée minimum de séjour peut-être imposée, et cette durée est susceptible d'être revue en cours de saison. N'hésitez pas à nous consulter pour plus de détails et disponibilités.

## Modalités de paiement

Après le versement des arrhes à la réservation (30% du montant de vos frais de séjour), le règlement du solde de votre séjour s'effectue au plus tard 1 mois avant la date de votre arrivée au village-club, sous peine d'annulation de votre réservation. Celle-ci devient effective au moment du versement des arrhes. Les règlements par chèque doivent être libellés à l'ordre de « Neaclub Chemins ». Tarif des suppléments (prestations diverses, sortie raquettes...) : les tarifs indiqués sont à ajouter au prix du séjour. Ils sont établis à la date du 01/05/2018. L'association se réserve le droit de répercuter sur ces tarifs, les modifications de prix des prestataires de services et d'éventuelles évolutions économiques réglementaires ou fiscales (coût de transport, taxes...).

## Conditions de logement

Vous serez logés, selon la composition familiale. Le village-club choisi en fonction des disponibilités lors du traitement de votre demande. Arrivées : en règle générale, les logements sont disponibles à partir de 17h. Départ après le petit déjeuner, les logements doivent être libérés à 10h. En application du décret 2006-1386 du 15/11/2006, nos établissements sont non-fumeurs. Les cigarettes électroniques ne sont pas autorisées dans les lieux communs des villages-club. Les animaux ne sont pas admis.

## Chambres individuelles

Il est possible de loger en chambre individuelle, avec un supplément dont le prix est variable selon la période.

## Responsabilité

L'association se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de perte des objets personnels appartenant au client, dans les chambres, les locaux communs et le parking des villages vacances. Le parking extérieur privé n'est pas fermé ni surveillé et l'établissement n'est pas responsable des dégradations pouvant avoir lieu sur celui-ci. Le client s'engage à remettre en son état original et à ses frais les lieux qui auront été occupés en cas de détérioration.

## Restauration

Les repas sont pris en famille, cependant, à certaines périodes, nous proposons pour le déjeuner de midi un service pour les enfants et les jeunes en compagnie de leurs animateurs.

**Pour les régimes médicaux, informer le village vacances au préalable par écrit en indiquant les mets non autorisés. Les repas non prix au village ne sont pas décomptés.** Des paniers repas peuvent être fournis chaque jour.

Le client n'est pas autorisé à apporter de l'extérieur de

l'établissement des boissons ou de la nourriture sans avoir une autorisation spéciale de la Direction. En cas d'apport de boissons, un droit de bouchon sera facturé sur la base des tarifs en vigueur dans l'établissement. Droit de bouchon non proposé sur les séjours de fin d'année (Noël et Nouvel An).

## Aides aux vacances

Chèques Vacances : L'association est agréée par l'ANCV, les Chèques Vacances sont acceptés pour tout règlement (sauf règlement des arrhes). ATTENTION : ils doivent être libellés à l'ordre de « Neaclub Chemins » (zone nom et adresse du prestataire). Ceux destinés à régler votre séjour doivent nous être adressés en recommandé et non remis à l'accueil des villages de vacances lors de votre séjour (avec obligatoirement la souche supérieure). L'association est agréée pour le dispositif VACAF sur présentation à la réservation de l'attestation fournie par la CAF. L'aide est déduite du solde du séjour, après le versement de l'acompte.

Bons Vacances : délivrés par la Caisse d'Allocations Familiales, au titre des vacances familiales, ils sont acceptés en paiement des séjours. Les bons originaux doivent nous être envoyés correctement remplis et signés lors du règlement de l'acompte. Aucune aide ni aucun remboursement ne pourra être acceptée après le règlement du solde du séjour.

## Caution

Une caution vous sera demandée à votre arrivée. Elle vous sera restituée en fin de séjour, déduction faite, le cas échéant, du coût du matériel détérioré, si votre logement n'est pas rendu propre ou en bon état. En cas de départ nocturne sans état des lieux, la caution vous sera retournée ultérieurement, sous réserve des retenues éventuelles, pour lesquelles, dans ce cas, la décision de l'association ne peut être contestée.

## Promotions et offres spéciales

Toutes nos promotions et offres spéciales ne sont pas cumulables entre elles, mais cumulables avec les offres partenaires.

## Loi informatique et libertés

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

## Photos non contractuelles

Les éléments visuels (photos) sur les catalogues sont donnés à titre informatif et ne sont pas contractuels.

## Modifications

A tout moment, les présentes conditions générales de vente peuvent être modifiées ou complétées. Dans de tels cas, la version nouvelle des conditions générales de vente sera mise en ligne sur le site Internet de Neaclub ([www.neaclub.com](http://www.neaclub.com)) et sera immédiatement applicable.

## Applicabilité des conditions générales et conditions

L'inscription dans les villages Neaclub implique l'acceptation complète et sans réserve des présentes conditions générales. Ces conditions générales sont de pleins droits applicables à défaut de dispositions dérogatoires figurant dans les documents contractuels des villages. Il est, en effet, précisé que les villages membres de Neaclub peuvent avoir des conditions générales de vente différentes en tout ou en partie. Dans ce cas, ce sont les conditions générales de vente du village où vous séjournez qui font loi, pour tout ce qui déroge aux présentes conditions générales de vente ou les complète.